

INFORMATIONS

Rentrée 2019

Chers parents,

Nous vous prions de lire attentivement ce document dans lequel vous trouverez un certain nombre d'informations qui vous permettront de préparer la rentrée de vos enfants.

RENTREE SCOLAIRE

Les cours reprendront le **VENDREDI 1^{er} MARS à 8h20** pour tous les élèves inscrits à l'école élémentaire.

CARNET DE LIAISON

L'école offrira un agenda à tous les élèves. Il est important de le consulter chaque jour. Les communications avec l'établissement se feront via l'application PRONOTE (mode d'utilisation consultable sur l'agenda et sur le site de l'établissement). Des informations sont également disponibles sur le site de l'établissement.

HORAIRES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le respect des horaires et une fréquentation assidue sont une obligation pour tout élève inscrit à l'école Jean d'Alembert. Absences comme retards doivent être justifiés par les parents via l'application PRONOTE. Les horaires ci-dessous sont les horaires en classe. L'accueil des élèves commence à 8h05 et se termine à 8h20 pour l'élémentaire et la maternelle.

	Matin	Après-midi
Lundi	8h20 - 12h50	14h05 – 15h05
Mardi	8h20 - 12h50	14h05 – 15h05
Mercredi	8h20 – <u>13h20</u>	
Jeudi	8h20 - 12h50	14h05 – 15h05
Vendredi	8h20- 12h50	

REUNIONS DE RENTREE

Vous pouvez dès à présent noter la date de réunion de rentrée :
Pour les enfants scolarisés,

en CM2 : MARDI 5 MARS A 18H
en CP : MERCREDI 6 MARS A 18H
en CE2 : JEUDI 7 MARS A 18H
en CE1 : MARDI 12 MARS A 18H

en CM1 : JEUDI 14 MARS A 18H

RETARD et ABSENCES

Un élève est en retard lorsqu'il arrive le matin après la fermeture du portail (après 8H20/8h30 maternelle).

Tous les retards sont relevés et consignés dans PRONOTE

Un élève ayant plus de 10 minutes de retard ou cumulant 3 retards ou plus dans le mois peut être consigné pour rattraper le travail manqué.

Toutes les absences doivent être signalées et justifiées via l'application PRONOTE dès le 1^{er} jour de l'absence. Aucune autorisation d'absence n'est accordée par l'établissement pour des voyages personnels hors congés scolaires. Le calendrier scolaire est disponible sur l'agenda et sur le site de l'établissement.

L'ENSEIGNEMENT DISPENSE

Des instructions officielles assurent la continuité des apprentissages sur la base des programmes français. Les compétences acquises en fin de cycle attestent de la maîtrise des différents paliers du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Apprendre à l'école, c'est interroger le monde. C'est aussi acquérir des langages spécifiques. La maîtrise des langages, et notamment de la langue française, est une nécessaire priorité.

Les cours sont dispensés en français.

Les programmes étudiés et les projets prévus seront présentés dans chaque classe lors des réunions de rentrée

Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, est formé du cours préparatoire, du cours élémentaire première année et du cours élémentaire deuxième année.

Le cycle 3, cycle de consolidation, est formé du cours moyen première année, du cours moyen deuxième année d'école élémentaire et de la classe de sixième, au collège.

COMMUNICATIONS

L'école programme une réunion par niveau en début d'année afin de présenter et d'informer les familles de l'organisation de la classe, des projets, du système d'évaluation et de tous les thèmes qui sont d'intérêt commun pour l'éducation des élèves.

Chaque fin de trimestre vous pourrez consulter via PRONOTE le livret d'évaluation de votre enfant qui fait état de sa progression dans l'acquisition des compétences relativement à son niveau de scolarisation. L'évaluation se fait par la validation des compétences et non par les notes.

Les compétences évaluées trimestriellement seront converties en notes et transmises au Ministère Chilien de l'Education pour la délivrance des certificats.

Une réunion trimestrielle avec l'enseignant vous permettra d'être informé de l'évolution individuelle de votre enfant, de l'évolution de la classe et des projets prévus pour motiver et dynamiser les apprentissages.

Chaque fois que nécessaire, une rencontre individuelle avec l'enseignant peut avoir lieu, à votre demande ou à la demande de l'enseignant.

FORMATION DES CLASSES

Dans toutes les classes, les élèves sont répartis de façon équilibrée et hétérogène, les enseignants travaillent en équipe, dans un même niveau, les programmes sont les mêmes. Afin de favoriser la citoyenneté et l'ouverture aux autres qui sont au cœur de nos programmes, les classes sont mélangées chaque année. Le choix de l'organisation pédagogique appartient au seul conseil des maîtres et se fait selon des critères professionnels, en cherchant toujours le meilleur équilibre dans l'intérêt de tous les enfants.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Ces activités peuvent être proposées à tous les enfants soit pour combler des difficultés passagères d'apprentissage, soit pour leur apporter une aide dans leur travail personnel, soit pour effectuer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Ces APC sont proposées aux élèves **pour une ou quelques séances, sur avis de l'équipe pédagogique et avec l'autorisation des parents le mercredi de 14h05 à 15h05.**

Pour tout renseignement complémentaire concernant le fonctionnement de l'établissement vous pourrez consulter les différentes rubriques du site de l'école www.idalembert.org

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les activités périscolaires débuteront le lundi 11 mars.

Jours concernés : lundi, mardi, jeudi de 15h35 à 16h35.

L'inscription aux différents ateliers est ouverte via le site de l'école jusqu'au 5 mars (mais n'attendez pas la dernière minute) ! Chaque trimestre, l'inscription se fera comme d'habitude via le site de l'école.

LES CLASSES DE DECOUVERTE

Les classes de découvertes (nature, culturelle, patrimoine, artistique...) font partie du projet éducatif de l'établissement et sont obligatoires. Elles concernent les classes de CE2 et de CM2.

RESTAURATION

DEJEUNER

Les élèves qui mangent dans l'établissement ont deux possibilités :

- acheter un ticket à l'entrée du lycée et déjeuner au restaurant scolaire
- apporter leur propre déjeuner (se munir obligatoirement de couverts en plastique). Dans ce cas, les déjeuners doivent être apportés à 8h20. Prévoyez obligatoirement un **contenant marqué au feutre indélébile au nom de l'enfant.** Ce contenant devra **obligatoirement être rapporté par l'enfant chaque fin de journée.**

EN-CAS

Les nutritionnistes recommandent la prise d'un petit déjeuner équilibré avant une journée de classe. Il est important de prévoir un temps réservé à ce repas chaque matin.

Les enfants qui ne peuvent pas prendre de petit déjeuner sont autorisés à manger à la récréation (en-cas léger, pensez aux compotes et aux fruits, eau et jus de fruits sont autorisés, évitez les chips, les cannettes, les boissons gazeuses).

Les goûters sont confiés aux enfants le matin **avant** le début des classes.

MATERIEL SCOLAIRE

La liste du matériel nécessaire pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions vous a été communiquée. **L'enfant devra être en possession d'un matériel correct et en état tout au long de l'année : les listes ont été volontairement réduites mais nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant soit en possession de son matériel chaque matin, condition indispensable pour mener à bien son travail d'écolier.** Il appartient aux familles d'apprendre à chaque enfant à prendre soin de ses affaires personnelles comme des manuels qui sont prêtés par l'école.

HYGIENE ET SANTE

La propreté corporelle et vestimentaire est une nécessité absolue. Une tenue correcte est exigée

Dans tous les cas la prise de médicaments est interdite à l'école. Pour certains cas spécifiques, contacter l'infirmière scolaire qui est seule habilitée à soigner un enfant sous couvert de la mise en place d'un protocole (PAI).

Uniforme scolaire

- Un jean bleu sans trou et sans décoration, de coupe classique
- Un polo blanc, actuellement en vigueur (manches longues ou courtes)
- Un pull bleu marine, encolure en V
- Un écusson avec insigne du lycée cousu sur le pull
- Parka bleu ou rouge

...

Tenue sportive

- Un polo blanc, col bleu marine avec insigne du lycée (manches longues ou courtes)
- Un short bleu avec une bande blanche sur le côté gauche
- Un survêtement officiel du lycée – **marqué absolument au nom de votre enfant**
- Des chaussettes blanches
- Des baskets

Les élèves pourront se munir d'un nécessaire de toilette (savon, serviette, tongs,) pour se laver après les activités sportives, l'utilisation de déodorant en spray est interdite.

LA BCD

Elle est ouverte du lundi au vendredi, y compris sur le temps des récréations, de 08h00 à 12h30 et de 13h15 à 15h35 et vendredi jusqu'au 13h00. Les élèves peuvent venir y emprunter des livres des cassettes vidéo, audio, des CD, CDROM et DVD.

- Toute documentation empruntée doit être rendue en bon état, dans les délais impartis, le non respect des délais implique l'arrêt immédiat des prêts.

- Les dictionnaires, les atlas et les encyclopédies seront consultés sur place. Ils ne peuvent pas être empruntés.
- **Les manuels scolaires** sont prêtés directement aux élèves en début d'année. Ils en deviennent responsables et doivent obligatoirement les couvrir d'un **plastique transparent**. Les livres abîmés ou perdus devront être remboursés par la famille afin d'être remplacés.

CONSEIL D'ECOLE

Présidé par la Directrice de l'école primaire, il réunit une fois par trimestre, les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des enseignants dans la limite de 15 maximum.

Le Conseil d'école constitue une instance consultative et non décisionnaire, ce rôle appartenant au Conseil d'établissement. Il vote le règlement, il est informé du projet d'école, il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

RÔLE DES FAMILLES

Parents, vous avez un rôle essentiel à jouer dans le cursus scolaire de vos enfants.

Nous vous invitons à dialoguer sans cesse avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Votre présence au quotidien aux côtés de votre enfant est nécessaire pour permettre sa réussite.

Accompagner votre enfant dans sa scolarité, c'est :

- l'encourager dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche d'autonomie
- développer son sens des responsabilités, lui apprendre le nécessaire respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune
- l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie (sommeil et alimentation équilibrés, hygiène corporelle, activités physiques, etc.) qui le rendra plus disponible pour apprendre mais aussi, à l'adolescence, pour affronter les tentations de conduites à risques.

N'hésitez pas à vous intéresser à l'activité scolaire de vos enfants pour les soutenir dans leurs efforts (pour lire, apprendre des leçons, mémoriser l'écriture des mots, des nombres...)

Un apprentissage nécessite toujours un temps d'étude, de mémorisation, de travail individuel : il est de votre responsabilité de vérifier que votre enfant accorde ce temps nécessaire à ses études.

Pour réussir et se cultiver la lecture est indispensable. Quand elle est quotidienne elle devient une aide précieuse. La littérature a une grande place dans les programmes. Incitez-les à lire, incitez-les à emprunter des livres à la B.C.D. et n'oubliez jamais d'encourager et de valoriser leurs efforts dans la maîtrise de la langue française qui est essentielle puisqu'il s'agit pour eux, lors de leur scolarité à l'école Jean d'Alembert, de la langue d'accès au savoir.

L'école Jean D'Alembert organise régulièrement des temps forts pour favoriser la motivation et l'implication des élèves (semaine du livre, semaine des sciences, semaine de la francophonie, sorties scolaires, célébrations...) mais aussi pour répondre aux besoins des parents (conférences, expositions, réunions...). **Nous vous remercions d'avance de votre participation qui est essentielle au dynamisme de notre communauté scolaire.**

***Bonnes vacances à tous !
Je souhaite le meilleur à chacun d'entre vous
petits et grands.***

La directrice
Anne-Gaëlle Soyer